

5 LES OPTIONS COMMUNALES

Les options communales s'inscrivent globalement dans la continuité des 13 options de bases exprimées en 1995-96 :

Protéger et mettre en valeur le Coteau

Eviter toute extension vers le Coteau du secteur urbanisé compris entre Trapaloup et Trèfle Blanc

Sauvegarder les hameaux, étudier les possibilités de développement compatibles avec leur protection

Protéger et mettre en valeur le village de Plan-les-Ouates

Réaménager et mettre en valeur la route de Saint-Julien, axe local majeur de la commune

Assurer une desserte performante de Plan-les-Ouates et de la ZIPLO par les transports publics

Densifier modérément le quartier de Drize-La Chapelle

Maîtriser les effets de la route inter-quartiers entre le Bachet-de-Pesay et Pinchat

Les autorités communales ont retenu 13 options pour orienter l'avenir de Plan-les-Ouates à court et moyen terme :

Urbanisation, équipements et espaces publics

Garantir un développement harmonieux de l'urbanisation dans le secteur de La Chapelle-Les Sciers, Les Serves, y maîtriser la circulation. Traiter la route de Saconnex-d'Arve comme étant l'axe structurant et le centre du quartier.

Développer une nouvelle identité pour la Plaine de l'Aire et y réaliser un centre sportif intercommunal en adéquation avec l'urbanisation progressive de la commune et des territoires voisins, en maintenant et en créant à chaque fois que cela est possible, des liaisons écologiques avec les milieux naturels des rives de l'Aire

Encourager une densification des espaces à bâtir encore libres de construction ou peu bâtis

Déplacements

Modérer le trafic et réaménager la route de Saint-Julien afin de renforcer son caractère d'axe structurant et de centralité linéaire

Assurer une desserte performante de Plan-les-Ouates par les transports publics, notamment par le tramway

Augmenter la fréquence des transports publics dans le secteur de la ZIPLO, (améliorer l'accessibilité pour les transports individuels) et y encourager la mise à disposition de places de stationnement en suffisance

Assurer une continuité des chemins pour piétons et cyclistes sur l'ensemble du territoire communal et mettre en valeur le mail et son prolongement

Réaliser dans la Plaine de l'Aire un centre sportif intercommunal

Développer des zones à trafic modéré

Poursuivre le développement du Vélodrome sur la base du schéma directeur de quartier

Faciliter la mobilité des personnes à motricité réduite sur l'ensemble du territoire de la commune et leur garantir une accessibilité facilitée aux commerces, établissements publics et immeubles d'habitation

Aménager de façon cohérente les terrains encore libres dans le quartier des Voirets

Sites, paysage et environnement

Densifier et structurer la ZIPLO

Protéger et mettre en valeur le Coteau et le site de la Bistoquette

Protéger, entretenir et mettre en valeur le mail et son prolongement

Sauvegarder les villages et les hameaux, protéger et mettre en valeur leurs qualités architecturales et paysagères. Permettre une évolution raisonnable des villages

Développer une politique de l'énergie durable, basée sur son utilisation rationnelle, sur le recours aux énergies renouvelables et l'application des standards énergétiques dans les domaines de la construction et de l'aménagement

Lutter contre les nuisances sonores aux abords des axes routiers communaux, tant dans les quartiers existants que dans les quartiers en développement